

**Information CFE-CGC – No 3**

La CFE-CGC vous informe – Orvault / Rennes / Cesson

Le + syndical

**La CFE-CGC arrive à  
Alcatel CIT Rennes.**

Suite aux élections de ce début d'année Michel Guyomard a décidé de rejoindre l'équipe de la CGE-CGC de l'établissement d'Orvault.



Afin de pouvoir représenter au mieux le personnel de Rennes, il a été nommé délégué syndical et représentant syndical au CHSCT. Nous disons tous merci et bravo à Michel pour son engagement; n'hésitez pas à le contacter !

**Michel Guyomard est joignable au poste (2-172) 1710, par email : Michel.Guyomard@alcatel.fr.**

**Vive les pots dans  
l'établissement !****Vin, bière, cidre, poiré ou hydromel ?**

Conformément à ce qui a été répondu aux questions DP du mois de Mars, il n'y a aucune restriction à organiser des pots à la condition de respecter le règlement intérieur qui mentionne, dans son article 18 : « *L'introduction et la consommation de boissons alcoolisées autres que les boissons autorisées par l'article L 232-2 du Code du Travail sont interdites.* »

Et le code du travail, article L232-2 mentionne : « *Il est interdit à toute personne d'introduire ou de distribuer et à tout chef d'établissement, directeur, gérant, préposé, contremaître, chef de chantier et, en général, à toute personne ayant autorité sur les ouvriers et employés, de laisser introduire ou de laisser distribuer dans les établissements et locaux mentionnés à l'article L. 231-1, pour être consommés par le personnel, toutes boissons alcooliques autres que le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel non additionnés d'alcool.* »

Vin, bière, cidre, poiré ou hydromel, choisissez votre prochain pot !!

**Points marquants du CE du 27/04/2006:****Projet Rennes Atalante:**

Présentation au CHSCT de Rennes le 9 Mai.

Quelques points marquants :

- 180 places de parking pour 300 personnes potentielles.
- CE : 76 m2 proposés pour 130 m2 attendus.  
=> pas de zone de rangement pour le prêt matériel.
- seulement 2 douches prévues.

Bernard Nicolas est resté bloqué par rapport aux exigences du CE : pas de possibilité d'extension car nous sommes en location! Cette attitude est pour le moins surprenante et montre la grande souplesse du directeur!

**Pôle Images et Réseaux:**

2 projets en cours :

- Mobimage qui concerne le centre de Rennes avec une montée en charge d'environ 10 personnes en 2007.
- SetImage sur Orvault : projet pas encore homologué.

Les projets seront financés par les pouvoirs publics à hauteur de 33%

**FSD/V&S** : Sur-effectif de 25 personnes pas d'évolution par rapport au dernier CE.

**MSD** : Trois plate-formes ATCA (GGW) prêtées à Bratislava... Bien sûr, elles ont été investies par Orvault histoire de rendre plus chère l'heure de l'ingénieur Orvaltais par rapport à celui de Bratislava!

**MSD/UCA** : Présentation (Pierre Guinet) faite pour Orvault (21 personnes). Nous tenons les supports à votre disposition.

**Venue à Orvault :**

- Le 16 Mai : Caroline Mille "Les femmes et le leadership" voir [www.alcatel.fr/actualites/actu\\_femmes\\_080305.shtml](http://www.alcatel.fr/actualites/actu_femmes_080305.shtml)
- Le 19 Mai Claire Pedini DRH d'Alcatel.

Une **initiative d'Alcatel** qui mérite d'être soulignée :

Les pouvoirs publics et 6 entreprises télécoms s'engagent pour l'égalité des chances et la promotion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers sensibles et lancent le « Cercle Passeport Promotions Télécoms » (CPPT). Ce projet s'inspire très largement de l'expérience de SFR qui a initié en 2005 le programme Passeport Ingénieurs Télécoms.

L'objectif est d'aider les jeunes à franchir les étapes d'une formation de haut niveau avec en perspective l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur.

Plus de détails ici : <http://www.alcatel.fr/CPPT/accueil.shtml>

Vos contacts locaux :

**B. BARRET – ORV**  
Poste (2-105) 1753  
Délégué syndical**R. MONNIER – ORV**  
Poste (2-105) 1238  
Délégué personnel (sup)**B. BOUSQUET – ORV**  
Poste (2-105) 1031  
Délégué syndical**M. GUYOMARD – REN**  
Poste (2-172) 1710  
Délégué syndical**B. THIBAUT – ORV**  
Poste (2-105) 1795  
Représentant syndical.Retrouvez les dernières informations sur le BLOG : <http://www.cfecgc-alcatel-cit.org/>

**Information CFE-CGC – No 3**

La CFE-CGC vous informe – Orvault / Rennes / Cesson

Le + syndical

Communiqué de presse du 26.04.2006

**Charte des stages :  
un code de bonne conduite**

La charte des stages signée ce jour entre les ministres du Travail et de l'Enseignement supérieur avec dix organisations patronales et étudiantes est une mesure incitative indispensable. Il s'agit de mettre un terme aux abus. Cent mille emplois masqués et non rémunérés doivent pouvoir être dégagés.

Pour la CFE-CGC, cela doit conduire à sanctionner ceux qui continueraient de telles pratiques.

À l'heure où nous parlons tant de professionnalisation des formations, il est heureux de replacer les stages dans leur objectif qui n'aurait jamais dû être dévoyé : permettre aux jeunes de se familiariser avec l'entreprise et de confronter leur savoir théorique avec des situations pratiques.

Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC demande aux organisations patronales de saisir cette opportunité pour lancer une grande campagne de sensibilisation auprès des chefs d'entreprise pour qu'ils ouvrent leurs portes aux étudiants et apprentis.

Cette connaissance mutuelle ne peut que favoriser notre économie. Il faut également former, encourager et rendre disponibles les tuteurs et encadrants nécessaires pour accompagner les jeunes stagiaires.

Communiqué de presse du 25.04.2006

**Rapport Chertier : des pistes intéressantes**

Le rapport de Dominique-Jean Chertier pour une « modernisation du dialogue social » analyse parfaitement les anomalies et dysfonctionnements bien français de notre dialogue social. La crise du CPE a été un point d'orgue en la matière.

Le comparaisons avec différents pays montre que nos homologues ont su clairement définir les règles du jeu, ce qui n'est pas le cas chez nous.



Les réformes envisagées nécessitent cependant de profondes évolutions législatives. Nous jugerons donc de la réelle volonté du gouvernement d'agir pour corriger le tir.

Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC, rappelle que les partenaires sociaux disposent de neuf mois, au niveau de l'Union européenne, pour s'emparer de tout sujet d'ordre social et pour négocier avant que le législateur n'intervienne.

C'est ce point fondamental de délais et de notre rôle des uns et des autres qui doit être formalisé rapidement.

Au-delà, les partenaires sociaux doivent apprendre à négocier et à développer une culture de l'accord et non de l'affrontement stérile.

Vos contacts locaux :

**B. BARRET – ORV**  
Poste (2-105) 1753  
Délégué syndical**R. MONNIER – ORV**  
Poste (2-105) 1238  
Délégué personnel (sup)**B. BOUSQUET – ORV**  
Poste (2-105) 1031  
Délégué syndical**M. GUYOMARD – REN**  
Poste (2-172) 1710  
Délégué syndical**B. THIBAUT – ORV**  
Poste (2-105) 1795  
Représentant syndical.Retrouvez les dernières informations sur le BLOG : <http://www.cfecgc-alcatel-cit.org/>